



Labels obtenus pour les actions effectuées sur la saison 2019/2020

STRUCTURE	NIVEAU LABEL
STADE PARISIEN DES SOURDS	Label 3
CLUB SPORTIF DES SOURDS DE MONTPELLIER	Label 3

Label 1 : Mise en place ponctuelle de 2 actions différentes Volley Sourd dans la saison

Label 2 : Mise en place d'un créneau régulier Volley Sourd, a minima bimensuel + au choix : Pour le VOLLEY-BALL > 8 licences compétition Para-Volley Sourd - Pour le BEACH VOLLEY > 8 licences compétition Beach Volley (+ audiogramme) - Une convention annuelle signée avec une structure (institut, foyer, école ...)

Label 3 : Mise en place d'un créneau hebdomadaire avec un encadrement par un professionnel ou un bénévole ayant un diplôme fédéral de Volley-Ball ou de Beach Volley le cas échéant + Participation au Championnat de France Volley Sourd ou Beach Volley le cas échéant + au choix : Pour le VOLLEY-BALL > 12 licences compétition Para-Volley Sourd - Pour le BEACH VOLLEY > 12 licences compétition Beach Volley (+ audiogramme) - Une convention annuelle signée avec une structure (institut, foyer, école ...)